



CONVOCATION ET PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2025 – 19h30
SALLE MULTISERVICES – 418-B RUE PRINCIPALE

- | | | |
|----|--|---------------|
| 1. | Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour | Res2025-06-01 |
| 2. | Adoption du procès-verbal de la séance du 13 mai 2025 | Res2025-06-02 |
| 3. | Approbation des déboursés de mai et des déboursés à réaliser | Res2025-06-03 |
| 4. | Période de questions (10 minutes) | |

POINTS DE SUIVIS

- 5. Présentation des états financiers consolidés
- 6. Journée de l'arbre du 25 mai 2025
- 7. Projet minier Disson
- 8. Collecte des encombrants

POINTS DE DÉCISION

- | | | |
|-----|--|---------------|
| 9. | Achat de stores pour le bâtiment 452, rue Principale | Res2025-06-04 |
| 10. | Adoption du plan de voirie 2025 | Res2025-06-05 |
| 11. | Adhésion au CREAT | Res2025-06-06 |
| 12. | Politique de gestion des employés | Res2025-06-07 |
| 13. | Adhésion assurances-collectives FQM | Res2025-06-08 |

POINTS D'INFORMATION

- 14. Saint-Jean-Baptiste
- 15. Réfection du toit du bâtiment 452, rue Principale
- 16. Correspondance
 - 16.1 MADA – Consultation renouvellement programme de soutien à la démarche
 - 16.2 PIIRL 2015 – L'entretien des route 1 et 2
 - 16.3 Ministère des Finances – Avis de refinancement
 - 16.4 MRCAO – Lancement saison touristique estivale 2025
 - 16.5 MRCAO – Programme de subvention plantation d'arbres
 - 16.6 MAMH – Répartition de la croissance d'une partie de la TVQ
 - 16.7 MAMH – Stratégie et fonds pour renforcer la gouvernance municipale
 - 16.8 MRNF – Procédure de signalement de territoire sous entente de délégation
 - 16.9 Santé publique – Outils feux de forêt et chaleur été 2025
 - 16.10 MTMD - Programme d'aide à la voirie locale
- 17. Dépôt du rapport budgétaire concilié de mai 2025
- 18. Divers
 - 18.1 _____
 - 18.2 _____
- 19. Compte-rendu verbal des activités du maire et des conseillers
- 20. Période de questions (15 minutes)
- 21. Fermeture de l'assemblée

Avis de confidentialité

Le présent document, ainsi que tout fichier qui y est joint, est destiné exclusivement à l'intention de son ou de ses destinataires; il peut contenir des informations confidentielles. Tout usage, reproduction ou diffusion de ce document et de tout fichier qui y est joint est strictement interdit jusqu'à ce qu'ils soient adoptés et rendus publics. Rien dans cet avis ne peut être interprété comme allant à l'encontre de la Loi.